

DAJI/2019/Décision/Don/17

Décision portant approbation de dons à l'Université d'Aix-Marseille pour le compte du Laboratoire Nobel Biocare

L'Administration Provisoire d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille,
Vu l'arrêté du Recteur en date du 17 juillet 2019 portant nomination de madame Simone Bonnafous, à l'administration provisoire d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération du Conseil de la Faculté d'Odontologie en sa séance du 27 juin 2019,

DÉCIDE

Article 1 :

Est accepté le don de la formation « Concept de traitement ALL-ON-4 » d'un montant de 1000€ émanant du Laboratoire Nobel Biocare, en faveur du major de la promotion DESU d'implantologie 2019.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 13 septembre 2019

Simone BONNAFOUS
Administratrice Provisoire
d'Aix-Marseille Université

